© OCDE/INURED 2017

Chapitre 1

Évaluation et recommandations de politiques en Haïti

Haïti ne tire pas suffisamment parti du potentiel de développement offert par les niveaux élevés d'émigration qui caractérisent le pays. Le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD) a été mis en œuvre en Haïti entre 2013 et 2017 afin d'étudier, au travers d'une analyse quantitative et qualitative, les liens entre les migrations et les politiques publiques dans quatre secteurs clés : marché de l'emploi, agriculture, éducation, investissement et services financiers. Ce chapitre propose un aperçu des conclusions du projet, en mettant l'accent sur le potentiel de promotion du développement qu'offrent les migrations dans bon nombre de leurs dimensions (émigration, transferts de fonds et migration de retour) et en analysant les politiques sectorielles nationales qui en permettront la réalisation.

Les Haïtiens sont nombreux à émigrer, principalement vers les États-Unis et la République dominicaine. Les transferts de fonds de la diaspora, qui compte de plus en plus de membres, ont atteint 2 196 millions de dollars américains (USD) en 2015, soit un quart du produit intérieur brut (PIB) du pays (Banque mondiale, 2017). Ces migrations et ces transferts de fonds sont autant des opportunités que des défis pour Haïti. Désormais, le principal enjeu est de parvenir à créer, dans tous les secteurs concernés, un environnement propice à la consolidation des effets positifs et à la réduction des effets négatifs des migrations.

Le présent rapport a pour objectif de fournir aux décideurs des données empiriques ainsi que des analyses sur le rôle joué par les migrations dans les domaines politiques importants pour le développement. Il examine l'influence que peuvent avoir sur les migrations les politiques publiques qui ne sont pas expressément axées sur la question (encadré 1.1). Ce chapitre propose un aperçu des conclusions et des recommandations politiques afin de tenir compte des interactions entre migrations et politiques publiques dans le cadre des stratégies de développement.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?**

En janvier 2013, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a lancé un projet, cofinancé par le Programme thématique des migrations et de l'asile de l'Union européenne, sur les **Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD) dans les pays partenaires : études de cas et recommandations politiques**. Ce projet, mené entre 2013 et 2017 dans dix pays à revenu faible et intermédiaire, visait à fournir aux décideurs des éléments en faveur de l'inscription de la migration dans les stratégies de développement, et à favoriser la cohérence de l'ensemble des politiques sectorielles. Une combinaison équilibrée de pays en développement a été sélectionnée pour participer au projet : Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Géorgie, Haïti, Maroc, Philippines et République dominicaine.

Alors que les preuves de l'incidence – positive comme négative – des migrations sur le développement abondent, trop peu de données empiriques justifient pour les décideurs d'intégrer les questions de migrations dans la planification du développement. Le projet IPPMD visait à combler ce manque de connaissances en fournissant des éléments fiables, non seulement sur la contribution des migrations au développement, mais

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?** *(suite)*

aussi sur les moyens de renforcer cette contribution par l'adoption de politiques dans différents secteurs. À cet effet, l'OCDE a élaboré un cadre conceptuel qui étudie les liens entre quatre dimensions migratoires (émigration, transfert de fonds, migration de retour et immigration) et cinq secteurs politiques essentiels : le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; l'investissement et les services financiers[a] ; ainsi que la protection sociale et la santé (graphique 1.1). Le cadre conceptuel faisait également le lien entre ces cinq politiques sectorielles et divers résultats en matière de migrations (tableau 1.1).

Graphique 1.1. **Migrations et politiques sectorielles de développement : une relation bilatérale**

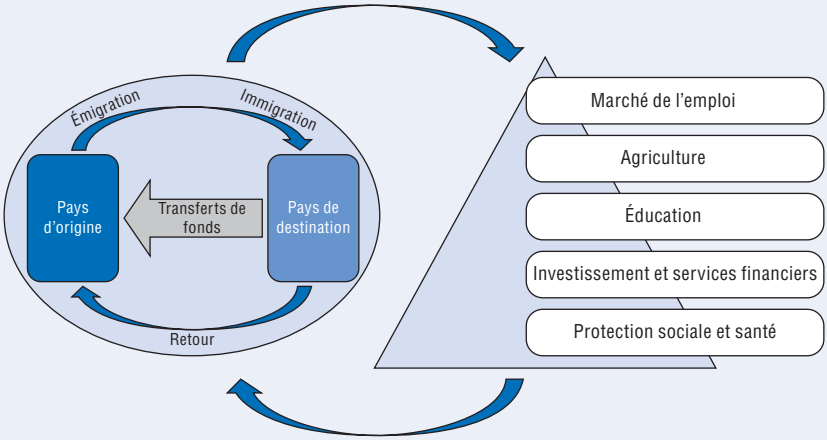

Tableau 1.1. **Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD**

	Dimensions de la migration	Résultats en matière de migrations
Émigration	On parle d'**émigration** lorsque des personnes vivent en dehors de leur pays d'origine pendant au moins trois mois consécutifs[b].	La **décision d'émigrer** est un résultat important pour les pays d'origine, non seulement parce qu'elle est susceptible d'occasionner des départs effectifs de personnes à court terme, mais aussi d'accroître les effectifs d'émigrés installés à l'étranger à long terme.
Transferts de fonds	Les **transferts de fonds** désignent les transferts internationaux, essentiellement financiers, que les émigrés envoient à ceux qui sont restés au pays[c].	**Les transferts de fonds** renvoient au volume des fonds reçus et aux canaux utilisés pour transférer l'argent et qui, à leur tour, influent sur la capacité à opérer des investissements à long terme. L'**utilisation des transferts** est souvent considérée comme une priorité pour les décideurs politiques, qui souhaitent orienter ces derniers vers des investissements productifs.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?** *(suite)*

Tableau 1.1. **Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD** *(suite)*

	Dimensions de la migration	Résultats en matière de migrations
Migration de retour	Les **migrations de retour** résultent de la décision de migrants internationaux de rentrer dans leur pays d'origine et de s'y installer de façon permanente ou temporaire.	La **décision de retour** est influencée par divers facteurs, notamment les préférences personnelles en matière de pays d'accueil, ou des circonstances données dans les pays d'accueil. Qu'elles soient temporaires ou permanentes, les migrations de retour peuvent être bénéfiques pour les pays d'origine, en particulier lorsqu'elles concernent des personnes hautement qualifiées. La **durabilité du retour** est un indicateur du succès des migrations de retour, qu'elles soient volontaires ou subies, non seulement pour les migrants et leurs familles, mais aussi pour le pays d'origine.
Immigration	On parle d'**immigration** lorsque des personnes, quelle que soit leur citoyenneté, vivent dans un pays pendant au moins trois mois alors qu'elles sont nées dans un autre pays.	L'**intégration des immigrés** implique qu'ils jouissent de meilleures conditions de vie et contribuent davantage au développement de leur pays d'accueil et, par extension, de leur pays d'origine.

a. La dimension "Protection sociale et santé" n'est pas étudiée dans le cas d'Haïti.
b. En raison de l'absence de données, le rôle de la diaspora – qui contribue souvent activement au travail des associations de villes d'origine (*hometown associations*) et des réseaux professionnels ou d'intérêt – n'est pas analysé dans le présent rapport.
c. Outre les transferts financiers, ces envois comprennent également les transferts sociaux (les idées, les valeurs et le capital social transférés par les migrants). Bien que ces transferts sociaux forment un aspect important du lien entre migrations et développement, ils excèdent la portée de ce projet et ne sont donc pas analysés dans le présent rapport.

Le cadre méthodologique conçu par le Centre de développement de l'OCDE et les données recueillies par ses partenaires de recherche locaux permettent de combler des lacunes significatives en termes de connaissance du lien entre migrations et développement. En raison de certaines de ses caractéristiques, l'approche IPPMD est sans équivalent ; elle met en lumière l'influence de l'interaction entre migrations et politiques publiques en matière de développement :

- L'étude a été menée dans tous les pays avec les mêmes instruments et pendant la même période (2014-15), permettant ainsi les comparaisons entre pays.
- Plusieurs dimensions et résultats migratoires étaient couverts (tableau 1.1), donnant ainsi une vue d'ensemble complète du cycle migratoire.
- Un vaste éventail de programmes liés aux politiques menées dans les cinq secteurs clés ont été analysés dans les pays étudiés.
- Grâce à la combinaison d'instruments quantitatifs et qualitatifs, un nouvel ensemble important de données primaires a été recueilli dans les dix pays partenaires :

1. Une **enquête sur les ménages** couvrant en moyenne 2 000 ménages – avec ou sans migrant – a été menée dans chaque pays. Au total, plus de 20 500 ménages ont été interrogés, soit près de 100 000 individus.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?** *(suite)*

2. Une **enquête sur les communautés** a porté sur un total de 590 autorités locales et chefs communautaires dans les communautés où le questionnaire sur les ménages a été administré.
3. **Des entretiens qualitatifs approfondis avec des parties prenantes** ont été menés auprès d'acteurs essentiels représentant les autorités nationales et locales, le monde universitaire, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Au total, 376 entretiens ont été réalisés dans les dix pays.

- Les données ont été analysées en s'appuyant sur des techniques descriptives et de régression – les techniques descriptives afin de déterminer les tendances et corrélations générales entre les variables clés concernant les migrations et le développement ; et les techniques de régression afin d'approfondir la compréhension de ces interactions en prenant en compte d'autres facteurs.

En octobre 2016, le Centre de développement de l'OCDE et la Commission européenne ont organisé à Paris un dialogue consacré aux moyens de tirer avantage de la migration au profit du développement grâce à des politiques plus cohérentes. Cette rencontre a servi de plateforme pour une discussion politique entre des décideurs de pays partenaires, des experts universitaires, la société civile et des organisations multilatérales. Elle a permis de se pencher sur les conclusions et les mesures concrètes qui peuvent accroître la contribution de la migration au développement des pays d'origine comme de destination. Le rapport comparatif entre les pays et les rapports portant sur les dix pays concernés a été publié en 2017.

Pourquoi Haïti était-il inclus dans le projet IPPMD ?

Haïti est un pays d'émigration nette : une part significative de sa population vit à l'étranger, principalement aux États-Unis et en République dominicaine. On estime que c'était le cas de 1.2 million d'Haïtiens en 2015, soit plus de 11 % de la population – ce qui en fait le quatrième pays comptant la plus forte proportion d'émigrés parmi les pays sur lesquels porte le projet IPPMD (graphique 1.2). Les principales destinations d'émigration sont les États-Unis, qui accueillent près de la moitié des émigrés haïtiens, la République dominicaine, le Canada et la France (DAES des Nations Unies, 2015).

Les fonds transférés au pays par les émigrés constituent une source importante de revenus pour de nombreux ménages en Haïti. Ces transferts peuvent améliorer le bien-être des ménages migrants et stimuler le développement économique et social. Le poids total en termes de PIB est élevé comparativement à d'autres pays IPPMD. En 2015, l'afflux de transferts de fonds vers Haïti a atteint 2 196 million USD, soit 25 % du PIB (Banque mondiale, 2017), tandis que le taux moyen était de 8.1 % pour l'ensemble des pays IPPMD (graphique 1.3).

Graphique 1.2. **Haïti est un pays d'émigration nette**

Nombre d'émigrés et d'immigrés en pourcentage de la population (2015)

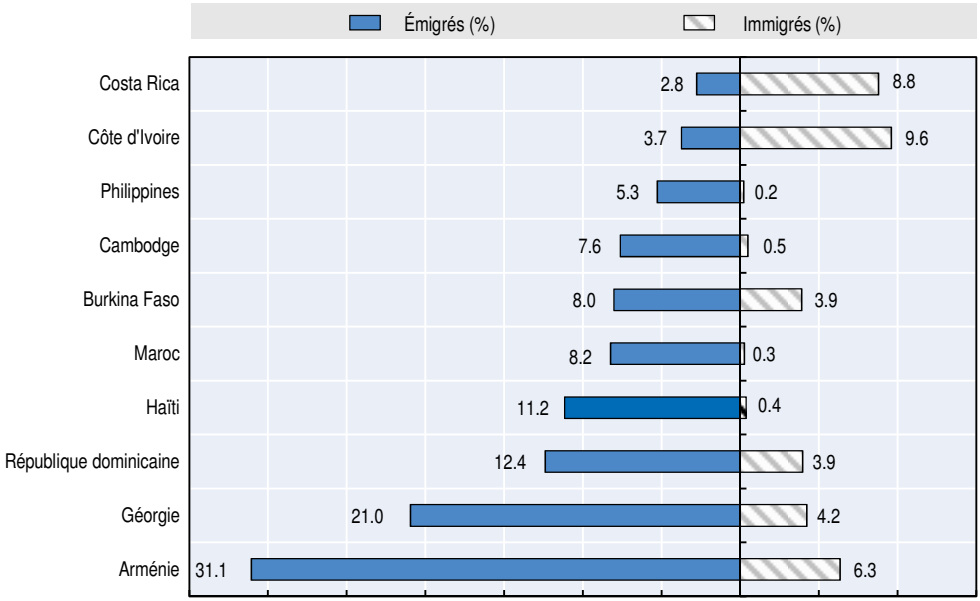

Note : Données tirées de recensements nationaux, d'enquêtes sur la population active et de registres de la population.
Source : DAES des Nations Unies (2015), *www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml*.

Graphique 1.3. **En Haïti, la contribution des transferts de fonds par rapport au PIB est la plus élevée parmi les pays IPPMD**

Part des transferts de fonds en pourcentage du PIB, 2015

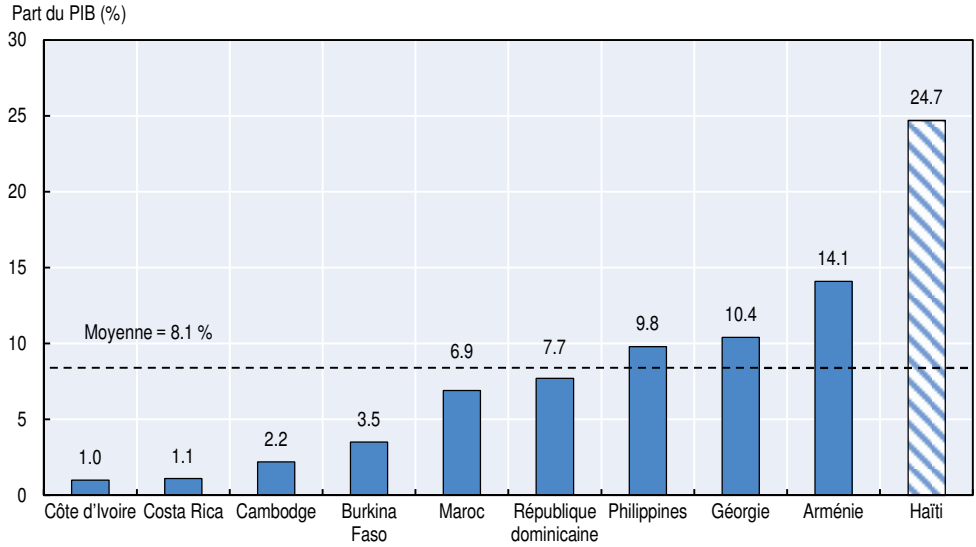

Source : Banque mondiale (2017b), *www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data*.

Comment le projet IPPMD a-t-il été mis en œuvre en Haïti ?

En Haïti, l'équipe du projet IPPMD a développé un partenariat avec l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement (INURED). L'INURED a aidé à l'organisation des rencontres et ateliers au niveau national, contribué à la conception de la stratégie de recherche en Haïti, mené les enquêtes de terrain et co-rédigé le rapport national.

L'équipe du projet IPPMD a organisé des ateliers locaux avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne en Haïti. Les participants aux ateliers et aux réunions ont été interrogés lors des missions en Haïti, ils ont également joué un rôle dans la consolidation du réseau des partenaires du projet et dans la définition des priorités de recherche au sein du pays.

Un atelier de lancement, qui s'est déroulé à Port-au-Prince en octobre 2013, a inauguré le projet en Haïti (graphique 1.4). L'atelier a servi de plateforme pour discuter de l'objectif du projet dans le pays aux côtés des décideurs nationaux et locaux, des représentants des organisations internationales, des organisations patronales et syndicales, et de la société civile. À l'issue d'un vaste débat plutôt animé, l'équipe du projet IPPMD a décidé de concentrer l'analyse sur quatre secteurs : 1) le marché de l'emploi ; 2) l'agriculture ; 3) l'éducation ; et 4) l'investissement et les services financiers.

Graphique 1.4. **Calendrier du projet IPPMD en Haïti**

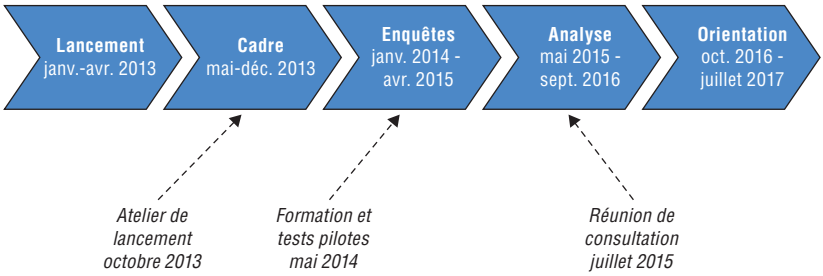

À la suite d'un atelier de formation et d'essais pilotes conduits par les équipes du projet IPPMD et de l'INURED, ce dernier a collecté des données quantitatives auprès de 1 241 ménages (5 922 individus en Haïti et 342 émigrés) et mené 41 entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes en 2014 (chapitre 3).

Que nous apprend le rapport au sujet des liens entre migrations et développement ?

Les conclusions de ce rapport suggèrent que le potentiel de développement offert par les migrations n'est pas pleinement exploité en Haïti. La prise en compte des migrations dans de nombreux domaines peut permettre de tirer

avantage de ce potentiel. Le rapport illustre la relation bilatérale entre les migrations et les politiques publiques en analysant comment les migrations influencent les secteurs clés – le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, et l'investissement et les services financiers (chapitre 4) – et comment elles sont dépendantes des politiques mises en œuvre dans ces secteurs (chapitre 5).

Les programmes de formation professionnelle semblent encourager l'émigration chez les hommes

D'après l'enquête IPPMD, la recherche d'emploi est l'une des principales motivations des Haïtiens pour émigrer. Une majorité des émigrés (60 %) sont partis pour chercher un emploi à l'étranger, ou après en avoir trouvé un. Dans ce contexte, les politiques relatives au marché de l'emploi sont susceptibles de modifier les décisions qui président aux migrations. Par exemple, les dispositifs destinés à améliorer les compétences de la main-d'œuvre par le biais de programmes de formation professionnelle peuvent réduire le besoin d'émigrer. Mais ces programmes peuvent également rendre les candidats à l'émigration plus attractifs pour des employeurs étrangers, et donc accroître les incitations à quitter le pays. Il semble que cela soit le cas en Haïti : les personnes ayant pris part à un programme de formation professionnelle ont davantage pour projet d'émigrer (18 %) que les autres (9 %). Des analyses plus détaillées montrent que le lien entre la participation à un programme de formation professionnelle et les projets d'émigration est particulièrement marqué parmi les hommes et dans la population urbaine. En outre, les données IPPMD indiquent que l'absence de service public pour l'emploi est une difficulté supplémentaire : parmi les personnes ayant répondu à l'enquête IPPMD, la plupart des actifs ont trouvé leur emploi par leurs amis ou leur famille, ou en s'adressant directement à un employeur. Un organisme public pour aider les Haïtiens dans leur recherche d'emploi pourrait réduire le nombre de candidats à l'émigration.

Enfin, les migrations ont également des conséquences sur la main-d'œuvre en Haïti. Dans les ménages qui reçoivent des transferts de fonds, la proportion de personnes ayant un emploi tend à être plus faible que dans les autres ménages, ce qui laisse supposer que les transferts de fonds peuvent réduire la nécessité de travailler. Toutefois, ce n'est le cas que pour les ménages urbains (graphique 1.5). Dans les zones rurales, le fait qu'un membre du ménage a émigré ou que le ménage reçoit des transferts de fonds ne modifie pas le comportement du ménage à l'égard de l'emploi, si l'on exclut certaines caractéristiques du ménage et des individus qui le composent.

Graphique 1.5. **Dans les zones urbaines d'Haïti, la proportion d'individus actifs parmi les ménages recevant des transferts de fonds est plus faible que dans les autres ménages**

Pourcentage de membres du ménage âgés de 15-64 ans actifs

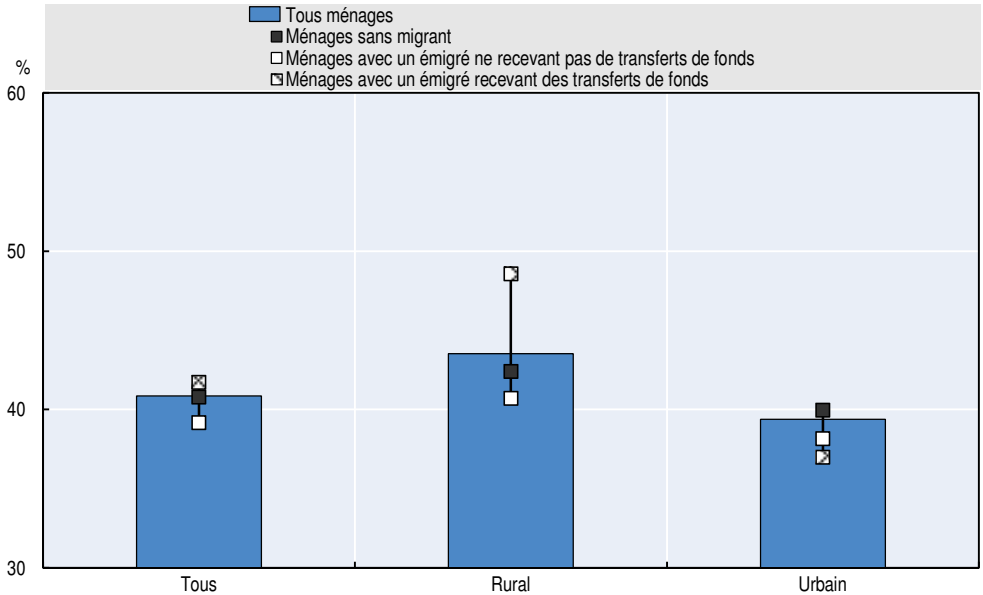

Note : Le graphique présente la proportion de membres actifs des ménages en fonction du statut migratoire du ménage. Les ménages avec uniquement un migrant de retour ou un immigré ne sont pas compris dans cet échantillon.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les subventions aux activités agricoles semblent amplifier l'émigration, mais ce lien est ténu

L'agriculture joue toujours un rôle important en Haïti, et particulièrement l'agriculture de subsistance. Les transferts de fonds peuvent contribuer à stimuler le secteur agricole, en facilitant notamment l'accès des ménages au crédit et en leur permettant d'investir dans des activités agricoles, ou d'autres activités, en zone rurale. On constate que les ménages qui reçoivent des transferts de fonds sont plus susceptibles d'investir dans des activités agricoles que les autres ménages. Pour autant, les transferts de fonds ne semblent pas influer sur le type d'agriculture pratiquée, ni sur le niveau des investissements.

Les politiques relatives à l'agriculture peuvent avoir des effets inattendus sur les schémas migratoires. Les subventions aux activités agricoles peuvent accroître les revenus agricoles et réduire les incitations à émigrer pour gagner sa vie. Mais ces politiques peuvent également lever certaines des difficultés financières des ménages et leur permettre ainsi de financer le départ d'un de

leurs membres à l'étranger. Les données obtenues dans le cadre du projet IPPMD indiquent que les ménages qui bénéficient de subventions aux activités agricoles sont plus susceptibles que les autres d'avoir un de leurs membres vivant à l'étranger, ou qu'un de leurs membres ait pour projet d'émigrer (graphique 1.6). Cependant, il semble que cela dépende davantage du niveau de richesse du ménage que des subventions à proprement parler.

Graphique 1.6. **Les subventions aux activités agricoles semblent stimuler l'émigration des Haïtiens**

Part des ménages selon leur statut migratoire et selon qu'ils bénéficient ou non de subventions agricoles

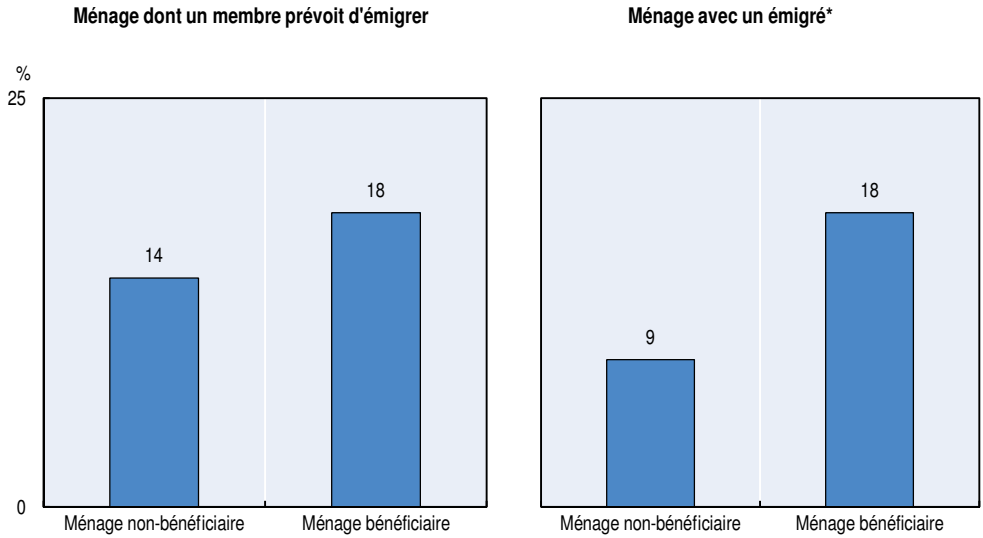

Note : Un test du khi carré permet d'évaluer le degré de signification statistique entre chaque ensemble. Les résultats statistiquement significatifs sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les transferts monétaires destinés à l'éducation sont associés à une hausse de l'émigration

On observe des liens étroits entre les migrations et l'éducation. Les transferts de fonds peuvent accroître les revenus des ménages et pousser ceux-ci à investir dans l'éducation de leurs membres. Des politiques destinées à améliorer l'accès à un enseignement de qualité ou à apporter une aide financière pour que les enfants puissent poursuivre leur scolarité sont susceptibles de réduire l'émigration motivée par la volonté de financer l'éducation des enfants. Elles peuvent toutefois avoir l'effet inverse en donnant aux ménages les moyens de financer l'émigration d'un de leurs membres.

Que nous apprend le projet IPPMD sur le lien entre les migrations et l'éducation en Haïti ? Les statistiques descriptives montrent que les ménages

haïtiens qui reçoivent des transferts de fonds déclarent, dans une majorité des cas, utiliser ces fonds en priorité pour financer l'éducation d'un de leurs membres. Toutefois, après correction de ces données en prenant en compte les caractéristiques propres aux ménages et aux individus qui le composent, une analyse plus approfondie révèle que les enfants et les jeunes qui font partie d'un ménage recevant des transferts de fonds ne sont pas davantage susceptibles d'être scolarisés que les autres. En revanche, il semble que les transferts de fonds stimulent l'investissement dans l'enseignement privé.

De plus, les programmes d'éducation haïtiens semblent avoir des répercussions sur les décisions ayant trait aux migrations ou aux transferts de fonds. En effet, les ménages qui bénéficient d'un programme d'éducation sont plus susceptibles de compter un membre qui a émigré au cours des cinq années précédentes, ou un membre qui a pour projet d'émigrer, et de recevoir des transferts de fonds. Ces différences semblent tenir aux transferts monétaires destinés à l'éducation : les ménages qui reçoivent des transferts monétaires conditionnels (TMC) sont plus susceptibles de compter un émigré (13 %) que les autres ménages (4 % ; graphique 1.7).

Graphique 1.7. **Les ménages haïtiens qui bénéficient de programmes de TMC sont plus susceptibles que les autres de compter un émigré parmi leurs membres**

Pourcentage des ménages ayant bénéficié de programmes d'éducation au cours des cinq dernières années

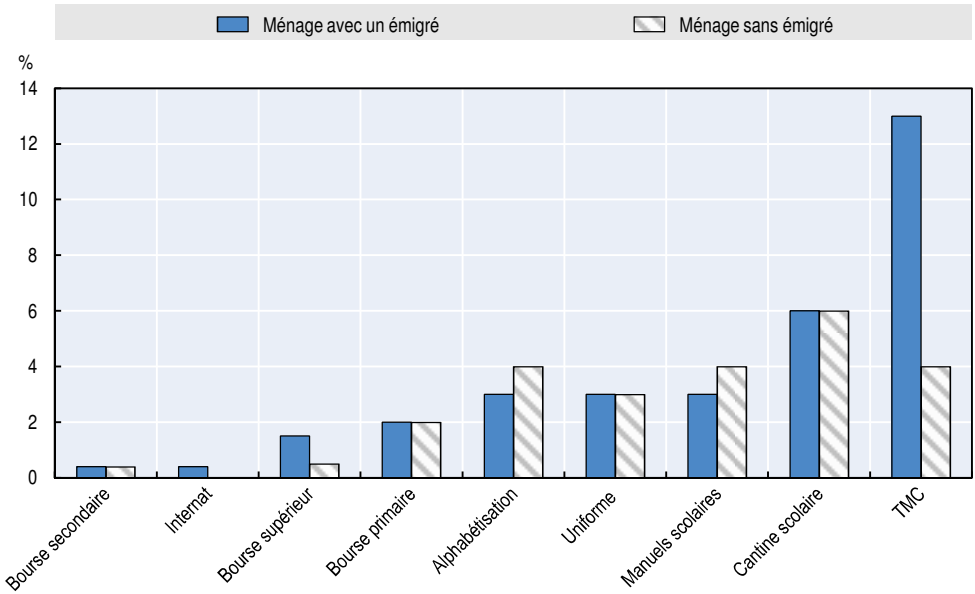

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Un compte bancaire encourage le recours à des canaux formels pour les transferts de fonds

Les migrations peuvent lever certains des obstacles financiers des ménages, notamment par le biais des transferts de fonds, et encourager l'investissement dans des activités commerciales et dans l'immobilier. Dans le même temps, un secteur financier inclusif peut renforcer les effets des transferts de fonds sur le développement en stimulant l'épargne, et optimiser l'utilisation des fonds épargnés, en fonction des opportunités d'investissement. Un accès au secteur financier formel peut également permettre d'envoyer et de recevoir des montants plus importants, et de recourir pour cela à des canaux formels.

Le projet IPPMD met en évidence un lien très ténu entre les migrations et la propriété d'une entreprise ou de biens immobiliers en Haïti. Les ménages comptant un émigré ou un migrant de retour, ainsi que les ménages recevant des transferts de fonds, sont plus susceptibles que les autres ménages de posséder une entreprise ou des biens immobiliers. On observe une corrélation entre le fait, pour un ménage, d'avoir un émigré parmi ses membres et de posséder des biens immobiliers, alors que les transferts de fonds et la migration de retour ne semblent pas influer sur l'investissement dans l'immobilier. La faible corrélation entre migration et investissements productifs peut être due à un faible taux d'inclusion financière et à des connaissances financières insuffisantes. Bien que les programmes de formation destinés à améliorer les connaissances financières des Haïtiens soient susceptibles d'encourager les investissements dans des actifs productifs, ils ne concernent qu'une très faible proportion d'Haïtiens : seulement 5 % des ménages de l'échantillon avaient participé à un programme de formation financière au cours des cinq années précédant l'enquête IPPMD. De plus, moins de la moitié d'entre eux (47 %) possédaient un compte bancaire, ce qui limite la capacité à faire transiter les transferts de fonds par le secteur financier formel : on constate en effet que les transferts de fonds passent plus souvent par des canaux formels quand les ménages possèdent un compte en banque (graphique 1.8). Les politiques sectorielles peuvent ainsi contribuer à créer un environnement plus propice, par exemple au moyen de mesures permettant d'améliorer l'inclusion financière et l'acquisition de connaissances financières, de sorte que les transferts de fonds et les migrations soient mis à profit plus efficacement.

Graphique 1.8. **En moyenne, les ménages haïtiens qui possèdent un compte bancaire reçoivent plus de transferts de fonds**

Montant annuel moyen des transferts de fonds reçus (USD) et part des ménages recevant des transferts de fonds par le biais de canaux informels, en fonction de l'existence ou non d'un compte en banque

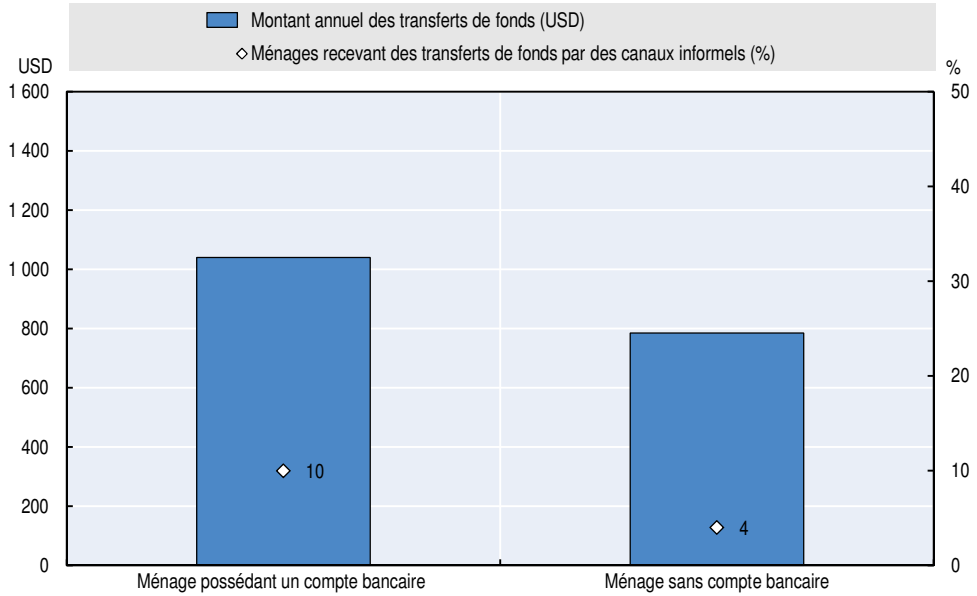

Note : Les transferts de fonds informels sont des transferts de fonds effectués par le biais d'un agent informel (amis ou famille) ou par le migrant lui-même.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Un programme d'action plus cohérent peut permettre de libérer le potentiel de développement des migrations

Intégrer la migration et le développement dans les politiques du marché de l'emploi

Le projet IPPMD a mis au jour des liens étroits, et parfois inattendus, entre les migrations et le marché de l'emploi en Haïti. Il semble, mais dans les zones urbaines uniquement, qu'il soit moins impératif de travailler pour les ménages qui reçoivent des transferts de fonds que pour les autres. Il semble aussi que les programmes de formation professionnelle donnent aux hommes et aux habitants des zones urbaines, tout particulièrement, les compétences nécessaires pour aller travailler à l'étranger. Par ailleurs, on observe un manque d'institutions destinées à faciliter la recherche d'emploi (agences d'aide à l'emploi). Sur la base de ces résultats, les recommandations suivantes pourraient être élaborées :

- Redéfinir et mieux cibler les programmes de formation professionnelle, afin de faire coïncider l'offre et la demande. Recenser les besoins de main-d'œuvre et renforcer les mécanismes de coordination avec le secteur privé sont autant de mesures importantes.

- Créer des institutions – des agences publiques d'aide à la recherche d'emploi, par exemple – pour faire correspondre les compétences de la main-d'œuvre à la demande et pour accroître la proportion de personnes employées dans le secteur formel.

Tirer profit de la migration en faveur du développement agricole

L'analyse menée dans le cadre du projet IPPMD montre que les transferts de fonds ont des effets limités sur la diversification des activités agricoles. Bien que les ménages agricoles qui reçoivent des transferts de fonds soient plus susceptibles d'investir dans des activités agricoles que les autres, les transferts de fonds ne semblent pas induire un niveau plus élevé d'investissement ou de diversification des activités. Les goulets d'étranglement qui limitent l'investissement dans les zones rurales empêchent d'exploiter le potentiel des migrations pour le développement rural. De plus, les ménages qui bénéficient de subventions agricoles sont plus susceptibles que les autres de compter des membres qui ont pour projet d'émigrer, ou qui se trouvent déjà à l'étranger. On peut faire à partir de ces constats les recommandations de politiques suivantes :

- Organiser des formations pour que les ménages disposent des compétences nécessaires en matière d'investissement et de gestion budgétaire, et mettre en place les infrastructures requises pour investir dans des activités agricoles et dans les zones rurales, afin que les transferts de fonds puissent servir à investir dans des activités agricoles.
- Instaurer, respecter et accroître la conditionnalité des programmes agricoles, tels que les subventions, afin qu'ils ne soient pas utilisés pour financer l'émigration.

Renforcer les liens entre les migrations et l'investissement dans l'éducation

Il semble que les transferts de fonds ne fassent pas augmenter le taux de scolarisation des enfants et des jeunes en Haïti, mais qu'ils encouragent l'investissement dans l'enseignement privé. De plus, les programmes d'éducation, et les TMC en particulier, semblent favoriser l'émigration. Il faut par conséquent :

- améliorer et assurer l'accès à des établissements d'enseignement publics et privés de qualité pour répondre à la forte demande induite par les transferts de fonds ;
- inclure des informations sur les migrations et les transferts de fonds dans les données relatives aux programmes de TMC afin de suivre l'évolution dans le temps des revenus liés aux transferts de fonds et de mieux comprendre l'effet complet de ces programmes.

Renforcer les liens entre les migrations, l'investissement, les services financiers et le développement

L'enquête IPPMD montre que l'on peut faire davantage pour mettre à profit les opportunités d'investissement et les opportunités entrepreneuriales offertes par les migrations en Haïti. À l'heure actuelle, il ne semble pas y avoir de lien

direct entre l'émigration et la propriété d'entreprise et, bien que les ménages avec émigrés soient moins susceptibles de posséder des biens immobiliers, les transferts de fonds ne paraissent pas inciter ce type d'investissement. En outre, 5 % seulement des ménages de l'échantillon ont participé à un programme de formation financière au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, dans les zones rurales, 3 ménages sur 4 n'ont toujours pas de compte en banque. Ces constats invitent à penser que l'on n'exploite pas toutes les opportunités pour promouvoir des investissements productifs issus des migrations et pour orienter davantage les transferts de fonds vers le secteur financier formel. Les mesures suivantes peuvent contribuer à améliorer la situation :

- Accroître les connaissances financières et les compétences entrepreneuriales des ménages parmi les populations qui affichent un taux d'émigration élevé, afin d'encourager l'investissement des transferts de fonds.
- Faciliter la création d'entreprise, par exemple en mettant en place des cours de gestion d'entreprise et en accroissant l'accès au crédit pour inciter les ménages recevant des transferts de fonds à investir dans de nouvelles entreprises.
- Accroître l'inclusion financière, en particulier dans les zones rurales, en encourageant la concurrence entre les fournisseurs de services financiers.

Structure du rapport

Le chapitre 2 traite de l'évolution des migrations en Haïti et examine les travaux de recherche actuels sur les liens entre migrations et développement. Il analyse également brièvement le contexte politique et les cadres institutionnels existants liés aux migrations. Le chapitre 3 explique la manière dont les enquêtes de terrain ont été menées et les approches analytiques utilisées aux fins de la recherche empirique. Il présente également les conclusions générales de l'enquête IPPMD sur les modèles d'émigration, de transferts de fonds et de migration de retour. Le chapitre 4 examine quant à lui les conséquences des migrations dans quatre secteurs clés en Haïti : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Enfin, le chapitre 5 aborde la façon dont les politiques adoptées dans ces secteurs peuvent influer sur les résultats en matière de migrations.

Références

Banque mondiale (2017), « Annual Remittances Data (inflows) » (données annuelles sur les envois de fonds – transferts de fonds entrants), *Données de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds* (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, *www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migrationremittances-data* (consulté le 1er mai 2017).

DAES des Nations Unies (2015), *International Migration Stock : The 2015 Revision* (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, *www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml*.

Extrait de :

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/9789264278844-fr

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Interuniversity Institute for Research and Development (2017), « Évaluation et recommandations de politiques en Haïti », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264278844-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.